

Société à Responsabilité Limitée
G. THOUVENIN, O. COUDRAY et M. GREVY
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
6-8, rue de Milan - 75009 Paris
01 53 63 20 00 - olivier.coudray@sep9.fr

Paris, le 17 juin 2026

Association Citoyens Libres des Pyrénées

NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES n° 2026.06.130.OC

AFFAIRE : LASCANO et autres c/ AGRICULTURE

DOSSIER : 57933 001 à 57933 014

Procédure Conseil d'Etat – Forfait (**14 dossiers**)

Montant H.T. (550,00 € x 14 dossiers)	7700,00 €
TVA à 20%	1540,00 €
TOTAL T.T.C.	9240,00 €

PAYABLE A RECEPTION

*Règlement par chèque à l'ordre de : **SARL THOUVENIN – COUDRAY – GRÉVY***

Règlement par virement en précisant le numéro (57933 001) :

IBAN : FR76 3000 4008 3300 0215 3985 952 – BIC BNPA FR PP XXX

*Les pénalités de retard seront calculées sur la base du taux de 3 % par mois.
Il sera appliqué une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.*

Facture payable sans escompte.

*Société à responsabilité limitée au capital de 379 598 €
Numéro d'identification à la TVA : FR5132541444900026
Numéro de SIRET : 325 414 449 00026 APE 6910Z*